

## Points pour la réunion des DP du 5 novembre 2015

### Réclamations nouvelles :

1. La Direction a pourvu certains postes par l'embauche (?) ou le détachement (?) de salariés anglophones, par exemple au service achats, alors que ces salariés sont amenés à dialoguer avec des salariés de TIS Saint-Ouen.  
Les délégués du personnel FO rappellent qu'il n'y a qu'une langue officielle en France, qui est le français et que l'établissement TIS Saint-Ouen n'est pas une enclave échappant à l'article 2 de la Constitution. Ils demandent à la Direction de mettre en place des formations au français pour les salariés anglophones qui en ont le besoin afin de leur permettre de dialoguer avec les autres salariés de TIS Saint-Ouen.  
**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**  
***Les salariés non francophones qui ont besoin de s'exprimer en français bénéficient de formation en langue Française.***
2. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'actualiser sa note de 2010 sur le temps de travail qui est notamment présentée dans les réunions de service. Il devrait y être précisé que le temps de travail maximum hebdomadaire de 48 heures s'applique aussi aux ingénieurs et cadres au forfait jours ([directive européenne sur le temps de travail 2003/88/CE confirmée par la Cour de cassation](#)).  
**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**  
***Les directives européennes ne sont pas d'application automatique. La note de service à laquelle vous faite référence ne sera pas modifiée.***
3. Plusieurs prestataires occupent des postes de responsabilité/coordination technique en encadrant d'autres prestataires et aussi des salariés Alstom.  
Les délégués du personnel FO demandent une nouvelle fois à la Direction de proposer l'embauche en priorité à ces prestataires ou sinon de confier ces postes de responsabilité/coordination technique à des salariés Alstom, si besoin en embauchant.  
**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**  
***La Direction n'a pas d'autres éléments de réponse que ceux déjà apportés au cours des réunions précédentes.***
4. Suite aux nombreux déménagements, chaque zone du bâtiment Kappa n'est pas systématiquement couverte par un équipier d'évacuation guide-fil et serre-fil.  
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction dans un premier temps de recenser pour chaque zone les équipiers d'évacuation guide-fil et serre-fil et dans un second temps de pourvoir les zones non couvertes par au moins un équipier guide-fil et un équipier serre-fil.  
**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**  
***Pour chaque zone le recensement est réalisé. Nous recherchons toujours des volontaires pour pourvoir à l'ensemble des zones.***
5. Plusieurs escaliers du bâtiment Kappa ne sont pas nettoyés et balayés régulièrement. L'escalier côté du noyau rouge n'a pas été nettoyé pendant plusieurs semaines.  
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire le point avec l'entreprise de nettoyage pour que tous les escaliers soient nettoyés et balayés régulièrement.  
**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**  
***Le point a été remonté à Bouygues Energie Service.***
6. Le soir, il arrive que le cheminement piéton menant à la mairie soit emprunté par des 2 roues motorisés, ce qui est dangereux pour les piétons et évidemment interdit (il arrive aussi qu'il soit emprunté aussi par des vélos, mais c'est moins dangereux, bien qu'également interdit).  
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de se rapprocher de la police

municipale, voire nationale afin de faire respecter ce cheminement piéton qui concerne, entre autres les salariés Alstom.

**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**

***Ce point sera remonté au prochain comité riverain.***

7. Suite aux travaux réalisés ces derniers mois Rue Paulin Talabot, le passage pour piétons situé à proximité de l'entrée/sortie des parkings Kappa n'est quasiment plus visible, car des bandes blanches ont disparu et la rue est recouverte de terre et de boue provenant du chantier situé à proximité.

Le circuit piéton à emprunter pour circuler entre le bâtiment Kappa et l'accès à la sortie du site côté Mairie, n'est pas correctement matérialisé. Cela incite les piétons à couper au plus court pour traverser la rue Paulin Talabot en diagonale et passer devant l'entrée/sortie du parking Kappa sans emprunter le passage pour piétons, ce qui est bien sûr dangereux.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de se rapprocher de la Mairie afin de demander le marquage au sol correct du passage pour piétons et faire matérialiser correctement le parcours à emprunter pour les piétons.

**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**

***Ce point sera remonté au prochain comité riverain.***

8. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire le nécessaire afin que les équipements mis à disposition dans les salles de réunion ou isolements soient opérationnels ou que les consommables soient suffisamment approvisionnés.

Des vérifications régulières doivent être effectuées afin de conserver un niveau de fonctionnement optimal. Il a été régulièrement constaté de nombreux dysfonctionnements à ce sujet : écran, câble réseau, câble téléphonique, câble vidéo, téléphone, mauvaise connectique,

....

**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**

***Une vérification de la totalité des stations a été faite au mois d'octobre 2015. Les câbles endommagés ont été réparés, les connectiques vérifiés.***

***Des téléphones et des écrans en dysfonctionnement vont être remplacés.***

Réclamations déjà déposées et toujours d'actualité :

9. Les toilettes pour personnes handicapées situées au RDC du bâtiment Kappa ascenseur rouge ont été condamnées suite au signalement du risque de casse de la cuvette qui s'enfonçait dangereusement dans le mur.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction à quelle date seront effectués les travaux de remise en état de fonctionnement.

**Réponse de la Direction du 6 Août 2015 :**

Les travaux sont conséquents et nécessitent la casse du mur et la re-fixation de la cuvette, etc... Le devis en cours.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

**Réponse de la Direction du 3 Septembre 2015 :**

Nous sommes dans l'attente du devis.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

**Réponse de la Direction du 1 Octobre 2015 :**

La commande est passée. Nous sommes en attente d'une date d'intervention.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**

***Les travaux sont achevés.***

10. Les délégués du personnel FO demandent, conformément aux engagements de la Direction actés dans un PV de DP précédent (DP du 08/10/2014, réponse du 06/11/2014), de faire traduire ou de rédiger en français tous les documents concernant l'EHS. Ces documents sont les suivants :

EHS-IS-FRM-001 00 Work Permit Request (WPR) 19/12/2012

EHS-IS-FRM-002 00 EHS - Budget in tender 19/12/2012

EHS-IS-TEM-001 00 Template of Project EHS Management Plan 05/02/2013  
EHS-IS-WMS-001 00 EHS Golden Rules 21/12/2011  
EHS-IS-WMS-002 00 EHS Roles at regional center level 10/12/2012  
EHS-IS-WMS-003 00 EHS in Tendering & Projects - TIS 05/02/2013

**Réponse de la Direction du 2 Avril 2015 :**

*Les documents seront traduits.*

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction les dates de fin de traduction.

**Réponse de la Direction du 7 Mai 2015 :**

Les traductions seront terminées à la rentrée de septembre

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

**Réponse de la Direction du 3 Septembre 2015 :**

Ces procédures sont en cours de révision par l'équipe EHS Centrale. Un point de situation des équipes compétentes est planifié en novembre 2015.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**

*Les procédures EHS-IS-FRM-002 00 EHS - Budget in tender 19/12/2012 & EHS-IS-WMS-003 00 EHS in Tendering & Projects - TIS 05/02/2013 ont été traduites en français et sont disponibles sous PRISMA sous le chapitre TIS- TIS STO.*

*La mise à jour et la mise en ligne des procédures : EHS Roles at regional center level, EHS Golden Rules et Work Permit Request est planifiée pour 2016.*

11. Un des deux ascenseurs (zone rouge) est hors service depuis plusieurs semaines.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction à quelle date seront effectués les travaux de remise en état de fonctionnement.

**Réponse de la Direction du 01 Octobre 2015 :**

La pièce défectueuse a été livrée mercredi et l'intervention technique est planifiée jeudi et vendredi de cette semaine.

L'ascenseur a certes été réparé (avec plus d'une semaine de retard) mais depuis sa remise en service il est de nouveau tombé en panne plusieurs fois.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction à quelle date seront effectués les travaux définitifs de remise en état de fonctionnement.

**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**

*L'ascenseur est opérationnel.*

12. Lorsqu'un salarié effectue une mutation interne ou vers un autre établissement de transport, l'ensemble des outils informatiques n'est pas mis à jour de manière cohérente (ALPS, Outlook, IT Portal, Ulysse, Feuille de salaire) :

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de mettre à jour en cohérence dans l'ensemble des outils concernés : l'intitulé du poste et le nom du responsable hiérarchique.

**Réponse de la Direction du 01 Octobre 2015 :**

Les mises à jour ont été apportées. Il reste quelques cas à la marge en cours de résolution.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**

*Les mises à jour ont été apportées.*

13. Le suivi des habilitations électriques est plus qu'erratique : 311 personnes recensées mais le fichier n'est pas à jour (incomplet, les dates sont absentes,...).

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'améliorer le suivi des habilitations électriques.

**Réponse de la Direction du 5 Mars 2015 :**

Un processus concernant le suivi des habilitations électriques doit être défini.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point d'avancement sur ce processus.

**Réponse de la Direction du 2 Avril 2015 :**

La réponse reste inchangée. Le processus est en cours de définition.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date de fin de définition du processus.

**Réponse de la Direction du 7 Mai 2015 :**

Aucune date n'est pour l'instant définie

Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande à la Direction de la date de fin de définition du processus.

**Réponse de la Direction du 4 Juin 2015 :**

Le processus est en cours de définition et sera terminé début septembre

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

**Réponse de la Direction :**

Le processus de suivi des habilitations est finalisé. Il sera mis à jour sous PRISMA fin décembre.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation, sachant qu'il y a un important retard dans la régularisation des habilitations.

**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**

***La procédure révisée a été mise en ligne (lien : Prisma Transport -> Product Line TIS ->TIS STO Local Document -> répertoire 34 -> Environnement Health & Safety EHS).***

14. Les délégués du personnel FO demandent que les "jobs descriptions" sous Prisma soient mises à jour.

**Réponse de la direction du 9 Janvier 2014 :**

Les descriptifs de poste sont pour la majorité à jour. Ils sont gérés au niveau des équipes centrales TIS. Ce point a été remonté.

Les délégués du personnel FO demandent que les "jobs descriptions" qui ne sont pas à jour soient mises à jour sous Prisma.

... (Suppression de l'historique)

**Réponse de la Direction du 11 Septembre 2014 :**

Un point de situation sera fait en décembre.

Les délégués du personnel FO demandent, à la Direction, un point d'avancement.

**Réponse de la Direction du 5 Février 2015:**

Les « Jobs Description » manquantes sur Prisma sont en train d'être mises à jour par chaque Directeur métier.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction dans quel délai les « jobs descriptions » seront toutes mises à jour sur Prisma.

**Réponse de la Direction du 5 Mars 2015:**

Aucun délai n'a été défini.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

**Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :**

***La réponse de la Direction reste inchangée.***